

19^{ème} CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE ET EXPOSITION

Du mercredi 25 mars au mercredi 8 avril 2020

Espace Culturel François Mitterrand – BOE - 47

Date limite d'envoi des photos : vendredi 13 mars 2020
(cachet de la poste)

L'Association FRANCE LIBERTES 47 organise son 19^{ème} CONCOURS de photos, dans le cadre du « 5^{ème} Printemps de la photographie » organisé par la ville de BOE , sur le thème :

«*CURIEUSE NATURE*»

selon le règlement suivant :

ARTICLE 1 : Ce concours ouvert à tous les amateurs de France et de l'étranger, sera doté de nombreux lots (séjours, livres d'art, etc...).

Seront attribués :

- 3 prix par catégorie (couleur et N.B.)
- 1 prix par catégorie offert par :
 - o Ville de Boé
 - o Conseil Départemental
- 1 prix par catégorie
 - o du public
 - o France Libertés

Les organisateurs se réservent le droit de supprimer un des prix.

Une seule œuvre par photographe pourra être primée (hormis le prix du public).

ARTICLE 2 : Le nombre de photos est limité à 3 par catégorie (N.B. et/ou couleur).

ARTICLE 3 : Ne seront acceptées que les épreuves sur papier d'un format compris entre 18x24 et 20x30 montées sur support rigide et léger de 30X40 n'excédant pas 2mm d'épaisseur, sans cadre ni sous verre.

ARTICLE 4 : Chaque cliché devra porter au verso du support, lisiblement mentionnés : le nom, le prénom, l'adresse de l'auteur et le titre de l'œuvre. Ces mêmes renseignements devront figurer sur le bulletin de participation qui devra **OBLIGATOIREMENT** être joint à l'envoi.

ARTICLE 5 : Nous conseillons aux concurrents de soigner leur emballage et d'utiliser de préférence des enveloppes matelassées (avec, éventuellement, des cartons de protection) qui serviront au retour des œuvres.

ARTICLE 6 : Les frais de participation sont fixés à :

- 10 Euros par auteur pour une catégorie (N.B. ou C.)
- 15 Euros par auteur pour deux catégories (N.B. et C.)

Les chèques devront être libellés à l'ordre de : Association France Libertés 47 et joints à l'envoi des photos avec les timbres d'un montant suffisant pour le retour des œuvres.

Sauf mention contraire portée au dos de la photo, les organisateurs se réservent le droit de reproduire sur leur catalogue, affiches ou prospectus les œuvres primées ou autres, dans un but non commercial.

Pour l'étranger

Le règlement se fera par virement sur le compte dont le Relevé d'Identité Bancaire sera fourni à la demande.

Le montant des timbres pour le retour des œuvres sera ajouté au montant de l'inscription.

ARTICLE 7 :

Les photos non accompagnées du bulletin d'inscription et des frais de participation ne seront pas retenues.

Les photos non accompagnées des frais de retour ne seront pas restituées.

ARTICLE 8 : Les envois devront être **IMPERATIVEMENT** adressés à :

**Concours photo France Libertés
Espace Culturel François Mitterrand
Avenue François Mitterrand
47550 BOE
FRANCE (pour les envois de l'étranger)**

ARTICLE 9 : Les auteurs devront s'être assurés, si nécessaire, des autorisations concernant les personnes et les biens photographiés auprès des intéressés ou des propriétaires. Les organisateurs dégagent toute responsabilité sur ce point.

ARTICLE 10 : Le jury sera composé de professionnels de la photographie et d'amateurs confirmés. Ses décisions seront sans appel.

ARTICLE 11 : Les organisateurs s'engagent à prendre le maximum de précautions pour la bonne conservation ou manipulation des photos. Toutefois, ils déclinent toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol pouvant intervenir durant leur exposition ou leur acheminement.

ARTICLE 12 : Les photos seront retournées dans un délai minimum d'un mois après la fin de l'exposition.

Les prix seront expédiés dans un délai minimum de 30 jours après la lecture du palmarès.

ARTICLE 13 : Les membres de l'association ne pourront participer que HORS CONCOURS.

ARTICLE 14 : La participation à ce concours implique l'acceptation totale du présent règlement.

Les cas non prévus seront tranchés souverainement par les organisateurs.

ARTICLE 15 : Pour tous renseignements s'adresser à :

Jean Claude BRUNEAUD
05 47 36 50 45
francelibertes47@yahoo.fr

*Ce concours photo s'inscrit dans la recherche de fonds pour nos actions
humanitaires et particulièrement l'aide à la scolarisation au NIGER.*